Le coût de l'immigration : un cas d'école

19/01/2010 à 19h03

Un article de *Libération* relate le parcours d'une Camerounaise venue en France en 2001 pour se faire soigner d'une hépatite C. A travers ce cas, *Libération* décrit, involontairement, le coût énorme d'une immigration qui, globalement, est une charge financière de plus en plus lourde pour la France.

Voyant que son bilan hépatique s'améliorait cette année, la préfecture du Rhône a décidé de ne plus lui renouveler son titre de séjour, délivré à l'origine pour nécessité de soins. A 65 ans, cette camerounaise apprend à vivre avec la crainte d'une expulsion…

*«On ne pouvait pas me soigner là-bas.» Elle n'a pas d'enfant, plus de famille proche. Elle vend sa maison et ses affaires, et s'envole pour la France. Pays où elle ne connaît personne. Pays dont elle ne connaît rien. «**Je pensais que c'était comme en Afrique. Je croyais je n'avais qu'à demander où est l'hôpital**». En fait de soins, Scolastique passe les premiers temps de sa vie en France dans la rue, à Lyon. C'est là que l'ont trouvée Catherine et Armand. **Le couple est également camerounais**.*

*Ils sont originaires de la même région que Scolastique. **Ils vont la prendre en charge, la mettre en contact avec les services sociaux.** Scolastique sera d'abord hébergée en foyers d'urgence, puis prise en charge par l'Armée du Salut, **et enfin aura une place dans une résidence sociale pour personnes âgées de la Ville de Lyon.***

*Pendant toute ces années, elle sera suivie et soignée grâce à Médecins du Monde. Depuis son non-renouvellement de titre de séjour, **elle ne bénéficie plus des minimas sociaux ni de l'aide de la CAF qui lui permettait de payer son loyer**. Elle*

doit d’ailleurs rembourser les prestations qu’elle a touchées indûment le mois suivant la lettre de la préfecture.
*Les gens qui l’entourent essaient de trouver des solutions pour qu’elle puisse se débrouiller au quotidien. Scolastique mange aux Restos du coeur. La mairie de Lyon, qui a eu vent de la situation, lui permet de conserver sa chambre à la maison de retraite. «**Cette situation est cruelle. Nous n’avons pas vocation à expulser les gens**», explique Pierre Hémon, adjoint vert aux personnes âgées.*
Source : Libération